



**HAL**  
open science

## Deux variantes stylistiques dans le même contexte : le tabou et l'euphémisme

Montserrat López Díaz

► **To cite this version:**

Montserrat López Díaz. Deux variantes stylistiques dans le même contexte : le tabou et l'euphémisme. Figures du discours et contextualisation, Oct 2013, Nice, France. hal-03471245

**HAL Id: hal-03471245**

**<https://hal.science/hal-03471245v1>**

Submitted on 8 Dec 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Deux variantes stylistiques dans le même contexte :  
le tabou et l'euphémisme

Two stylistic variants in the same context: taboo  
and euphemism

Montserrat López Díaz

Professeure  
Universidade de Santiago de Compostela  
[montserrat.lopez.diaz@usc.es](mailto:montserrat.lopez.diaz@usc.es)

En général, on dit que l'euphémisme se substitue au tabou en tant qu'atténuation du dire, mais on peut constater également que le mot euphémique ne bannit pas forcément du discours le mot tabou. En effet, selon un corpus, à de nombreuses reprises l'expression taboue et l'euphémique restent proches dans un contexte donné et sont interchangeable comme des synonymes. Cette cooccurrence sur l'axe syntagmatique semble relever de la variation stylistique et met à mal l'idée que chaque manière de désigner serait en principe associée à un contexte d'utilisation différent.

In general, it is said that euphemism replaces taboo as a mitigation strategy, but we can also see that the euphemistic word does not necessarily banish the taboo word from the discourse. Indeed, according to a corpus, many times the taboo and the euphemistic terms stay close to each other in a given context, and are interchangeable like synonyms. This co-occurrence on the syntagmatic axis seems to be a stylistic variation and undermines the idea that every manner of naming is normally associated with a different usage context.

## Introduction : tabou et euphémisme

Utilisé dans le but de l'acceptation sociale, l'euphémisme est conçu comme le substitut du tabou car celui-ci est soumis à l'interdiction et ne peut être nommé :

*Tabou* est un terme polynésien signifiant « sacré » et « interdit ». Il s'applique aux personnes et aux choses frappées d'interdiction par les chefs. Etant donné l'intimité du rapport entre nom et chose et la puissance magique qu'on attribue volontiers aux mots, il y aura, dans toute communauté, des notions qu'on évitera de nommer directement. On aura donc recours à toutes sortes de circonlocutions, d'allusions et de retouches pour voiler les choses dangereuses, désagréables ou malséantes. On peut résumer ces procédés sous le terme d'*euphémisme* [...]. (Ullmann, 1959: 259)

Observé par les ethnologues, le phénomène du tabou est universel et frappe non seulement les êtres et les objets, mais encore les mots les désignant, car le nom est identifié à la chose. Du coup, on se sert de l'euphémisme lorsqu'on souhaite éviter l'utilisation de l'expression dite propre parce qu'elle est sentie comme dure ou crue: on dira alors *longue maladie*, *défavorisé*, *diantre* au lieu de *cancer*, *pauvre*, *diable*. Sont ainsi estompés non seulement des tabous comme les maladies, la mort, la religion, le sexe, la scatologie, etc., mais également de façon plus générale des problèmes sociaux.

On adoptera ici la définition qui considère l'euphémisme comme une figure de rhétorique qui relève d'une énonciation adoucie tentant de rendre la représentation du réel moins perceptible, ce qui permet de l'envisager dans la perspective chère à la pragmatique de la langue comme action. On estime de ce fait que:

L'euphémisme consiste en une atténuation de l'expression par rapport à l'information véhiculée. (Molinié, 1992 : 143-144)

L'euphémisme est une figure de pensée par laquelle on adoucit l'expression d'une idée jugée brutale ou trop amère. (Morier, 1998 : 480)

L'euphémisme atténue l'expression de réalités choquantes ou pénibles (Bonhomme, 1998 : 77).

Alors que l'idée clé dégagée des réflexions sur l'euphémisme est l'atténuation du dire par une substitution qui sert d'ersatz, le point de départ de cette réflexion est la constatation que le mot euphémique ne bannit pas forcément du discours le mot tabou, puisqu'ils peuvent, sinon se côtoyer, du moins rester proches dans un contexte donné. Nous avons pu constater par exemple que la désignation crue *avortement* et son euphémisme reconnu la périphrase *interruption volontaire de grossesse*, voire sa réduction au sigle *IVG*, produits par le même locuteur ou non, sont coprésents dans un pourcentage élevé de textes de la presse d'information actuelle. Nous avons élaboré un corpus de 120 articles parus entre 2010 et 2012 dans les versions en ligne des magazines *Le Point*, *L'Express* et *Le Nouvel Observateur*, à partir de la recherche manuelle *IVG*. Ces articles ont été collectés sur internet début juillet 2012 sur la base du recensement de 40 textes par magazine, dont les pourcentages des occurrences sont distribués de la manière suivante :

occurrences magazines	articles contenant <i>IVG</i> <sup>1</sup> et <i>avortement</i>	articles contenant <i>IVG</i> seulement	nombre d'articles analysés
Le Point	23 (=57,5%)	17 (=42,5%)	40
Le Nouvel Observateur	30 (=75%)	10 (=25%)	40
L'Express	32 (=80%)	8 (=20%)	40
			120 au total

Les textes où le tabou et l'euphémisme sont cooccurrents s'avèrent largement majoritaires dans les trois magazines. On peut aisément le remarquer. Dans le premier exemple que nous proposons<sup>1</sup>, le journaliste-scripteur utilise l'expression taboue et l'euphémique ; dans le deuxième apparaît seulement l'euphémisme :

(1) Turquie: des femmes dans la rue pour défendre le droit à l'*avortement*  
Plusieurs centaines de femmes ont manifesté dimanche contre un projet de loi du gouvernement Erdogan qui menace sérieusement le droit à l'*IVG* en Turquie.

[Plusieurs centaines de femmes ont manifesté dimanche à Istanbul](#) contre un projet de loi visant à réduire le délai pendant lequel un *avortement* est autorisé. Elles ont scandé des slogans et brandi des banderoles sur lesquelles on pouvait lire "*L'avortement* est un droit" et "C'est notre corps" au cours de la manifestation, qui avait lieu dans le quartier de Kadikoy, à Istanbul, et à laquelle des hommes ont également pris part. (L'Express, 4.6.2012)

(2) Le débat sur l'accès anonyme et gratuit à la contraception relancé  
La députée UMP Bérengère Poletti s'apprête à déposer une proposition de loi pour faciliter l'accès à la contraception, notamment pour les mineures. Actuellement, seule l'*IVG* est anonyme et gratuite. La députée UMP Bérengère Poletti va déposer une [proposition de loi destinée à permettre un accès plus facile à l'IVG et à la contraception](#). Elle souhaite notamment rendre cet [accès anonyme et gratuit pour les mineures](#). Ce texte met en place un dispositif qui doit "permettre à toute intéressée de se

<sup>1</sup> Les mentions des expressions taboues et euphémiques sont mises en italique par nos soins afin de les rendre plus visibles dans les textes du corpus.

rendre, sans déboursier le moindre centime, chez un professionnel de santé prescripteur (gynécologue, généraliste ou sage-femme) puis, si nécessaire, dans un laboratoire pour d'éventuels examens biologiques et enfin chez un pharmacien pour la délivrance d'une contraception adaptée à son âge et à sa situation personnelle, mais faisant l'objet d'une prise en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie", selon l'exposé des motifs. [...] Actuellement, l'IVG est anonyme et gratuite pour toutes mais pas la contraception. (L'Express, 14.11.2011)

La thématique différente de ces deux textes pourrait être la raison de leur divergence : alors que (1) envisage dès le titre le problème de l'avortement et s'y réfère au moyen de plusieurs choix dénommatifs, (2) aborde le sujet de façon seulement collatérale et n'a pas besoin de ladite variété, car il est plutôt question de contraception.

Mais, que dit le dictionnaire, en l'occurrence le *TLF*,<sup>2</sup> à propos d'*avortement* ?

*Usuel*. [En parlant d'une femme enceinte] Expulsion du produit de la conception avant qu'il ne soit viable; manœuvre entraînant cette expulsion. Rem. La lang. cour. réserve *avortement* à l'expulsion volontaire du fœtus non viable, l'expulsion accidentelle étant appelée *fausse couche*. Quand il n'est pas accompagné d'un qualificatif marquant son caractère de nécessité méd. (*avortement thérapeutique*), il désigne le plus souvent une intervention volontaire.

Dans l'article *interruption*, on trouve la remarque suivante :

Méd., p. euphém. Interruption de grossesse, interruption volontaire de grossesse (abrév. I.V.G.). Synon. de avortement.

Deux aspects seraient à relever à ce sujet. Premièrement, si on analyse de près les significations de ces vocables on voit, d'une part, que le mot courant *avortement* est défini comme une *expulsion* (terme qui possède les traits sémantiques /rejet/ et /élimination/) du *fœtus* (qui est le produit de la conception après le stade embryonnaire). D'autre part, l'euphémisme *interruption* détient les sèmes /arrêt/ et /suspension/ et *grossesse* désigne aussi bien l'état d'une femme enceinte que la durée de cet état. Ce dernier choix est moins concret que le premier et rehausse la fonction cryptique du langage euphémique : il apparaît alors que *interruption de grossesse* transmet une idée de suspension, plus abstraite que *expulsion du fœtus*, notion concrète véhiculant une représentation expéditive de l'élimination. Deuxièmement, l'expression *interruption (volontaire) de grossesse* et sa réduction au sigle sont données de façon unidirectionnelle comme des synonymes d'*avortement* ; ce qui s'avère un détail non négligeable comme on le verra par la suite.

## 1. Le rôle du corpus

Compte tenu de l'inventaire, non seulement l'euphémisme ne bannit pas forcément le tabou, mais coexiste avec lui à de nombreuses reprises. Le fait qu'il y ait une large majorité de textes où l'expression atténuée cohabite avec celle qui ne l'est pas dans un contexte linguistique proche serait peut-être l'indice que dès qu'un sujet est un peu développé, on a tendance à diversifier sa désignation, à avoir recours à des expressions équivalentes, des parasyonymes, produits par le même locuteur ou non :

(3) Marine Le Pen déboursera l'IVG si la situation budgétaire l'exige  
La candidate du Front national, Marine Le Pen, a affirmé lundi soir sur TF1 qu'elle prendrait la décision de débourser l'*avortement* en cas de besoins budgétaires, pour privilégier les actes médicaux "qui ne peuvent pas être évités".

"Le déboursement de l'IVG (*interruption volontaire de grossesse*) n'est pas dans mon projet, mais (...) de plus en plus de personnes âgées ne peuvent plus se soigner correctement, chacun d'entre vous a vu les listes de plus en plus longues de médicaments" débourrés, a-t-elle affirmé lors de

---

<sup>2</sup> <http://atilf.atilf.fr>

l'émission "Parole de candidats".  
"Si j'ai un choix budgétaire à faire entre ne pas rembourser l'IVG qui est un acte qui peut être évité, étant entendu quand même qu'il existe de nombreux moyens de contraception dans notre pays, et être obligé de dérembourser des actes qui ne peuvent pas être évités et qui permettent à des Français qui souffrent de se soigner", elle choisirait la seconde option, a-t-elle poursuivi.  
[...]

Selon le site officiel de l'administration française (service-public.fr), le coût forfaitaire d'une IVG varie de 190 euros (IVG médicamenteuse en cabinet médical) à une fourchette de 250 à 450 euros (IVG chirurgicale). Sa prise en charge varie de 70 à 80%. (Le Nouvel Observateur, 6.3.2012)

(4) Roselyne Bachelot veut un accès égal à l'IVG  
Interrogée ce vendredi par 20minutes.fr, la ministre de la Santé a apporté des précisions sur son plan pour la santé des femmes. Roselyne Bachelot a dévoilé de nouvelles mesures pour l'interruption de grossesse. Roselyne Bachelot a indiqué ce vendredi matin que le gouvernement allait augmenter de 10% la rémunération pour les établissements pratiquant l'IVG. "Selon un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) qui sera rendu public la semaine prochaine, il y a de fortes disparités régionales", relevant notamment que "61% des IVG sont médicamenteuses en Picardie, contre 38% en Franche-Comté." [...]  
Un plan d'information pour les jeunes est actuellement en préparation selon la ministre, qui a estimé que "le manque d'information des jeunes filles" était une des raisons majeures du "nombre élevé des avortements par an (30 000)". (L'Express, 29.1.2010)

La fréquence considérable de la coexistence du tabou et de l'euphémisme est une caractéristique qui éloigne d'ailleurs les textes d'actualité d'autres genres où seulement les formes euphémiques sont en principe convoquées (telles les sections de rencontres dans la presse, de faire-part de décès, voire la publicité). Comme en général on euphémise le discours lorsqu'on veut être poli, afin de ne pas proférer des mots censés trop durs, voire de cacher la réalité indésirable, la coprésence de l'expression tabouée et euphémique pourrait constituer par ailleurs un contre-exemple à l'idée communément admise à propos de la variation diaphasique selon laquelle chaque forme de désigner serait en principe associée à un contexte d'utilisation différent. Cette considération sur la variation est du reste primordiale pour l'euphémisme, qui apparaît en principe dans le discours justement pour faire oublier le tabou ; c'est tout au moins la fonction qu'on lui prête habituellement.

Mais, tel qu'il se dégage des pourcentages établis, les textes où seulement l'occurrence euphémique est à l'œuvre sont minoritaires :

(5) Le génome du foetus déchiffré  
Des chercheurs ont séquencé le génome d'un foetus lors de la grossesse en prélevant des échantillons de sang et de salive sur les parents. C'est une nouvelle qui devrait révolutionner le diagnostic prénatal. Des chercheurs américains ont réussi à séquencer le génome d'un foetus lors de la grossesse en prélevant des échantillons de sang de la mère et de salive du père. Selon l'étude publiée le 6 juin dans Science Translational Medicine, cette technique pourrait permettre de déceler des centaines de maladies génétiques en un seul examen, sans danger de surcroît. En effet, cette nouvelle méthode serait plus sûre que l'amniocentèse, ce prélèvement de fluide dans l'utérus dans le but de détecter certains troubles génétiques, notamment la trisomie 21. Mais elle permettrait aussi de détecter un nombre bien plus grand de variations génétiques et de façon plus détaillée. [...] Pour le docteur Jay, qui a dirigé l'étude, "ce travail laisse penser que nous serons capables de numériser l'ensemble du génome du foetus, à la recherche de plus de 3 000 troubles génétiques, avec un simple test non envahissant". Un test facile à réaliser, mais qui ne devrait pas susciter

l'enthousiasme de tous. Les détracteurs de l'IVG et autres comités d'éthique de par le monde ne manqueront sans aucun doute pas de se faire entendre. (Le Point, 8.6.2012)

(6) Hollande défend l'IVG et célèbre les femmes François Hollande, candidat socialiste à l'Elysée a souhaité que tous les établissements hospitaliers soient dotés d'un centre d'interruption de grossesse, lors d'un meeting à Reims. "L'IVG est un acte lourd [...]. Je souhaite que tous les établissements hospitaliers (publics, ndlr) de notre pays puissent être dotés d'un centre IVG", a-t-il lancé, rappelant qu'il voulait que "l'IVG soit remboursée à 100%". Le candidat a également annoncé que s'il était élu il "allongerait le congé de paternité qui avait été créé par Lionel Jospin et Ségolène Royal", a-t-il encore affirmé, sous les applaudissements, sans préciser de combien de temps il comptait l'allonger. "J'équilibrerai le congé parental pour qu'il y ait une responsabilité commune", a encore proposé le candidat devant quelque 4000 personnes enthousiastes au complexe sportif René Tys. Pour la garde de jeunes enfants, il a rappelé qu'il souhaitait "un contrat entre Etat et collectivités locales pour créer davantage de crèches, de réseaux d'accueil", tout en plaidant pour qu'il y ait "davantage d'enfants en école maternelle". En outre, il a répété sa volonté de faire "un gouvernement paritaire". [...]. (Le Nouvel Observateur, 8.3.2012)

Comme il est de rigueur, l'omission du mot tabou *avortement* peut avoir son origine bien évidemment dans son propre caractère de mot interdit. Mais il semble qu'elle soit due aussi au fait que le sujet est seulement adjacent comme dans (5), à l'égal qu'il l'était dans (2), ou bien qu'il n'est pas très développé, quoiqu'il soit mentionné dans le titre, comme dans l'exemple (6): *Hollande défend l'IVG et célèbre les femmes* ; titre qui est certes axé sur deux propos, néanmoins on se focalise sur le deuxième (*les femmes* en général) plutôt que sur le premier (l'IVG).

Quand le mot tabou avortement est remplacé par ses substituts euphémiques interruption de grossesse, interruption volontaire de grossesse et IVG, on a affaire à deux types d'euphémisation : la périphrase et le sigle. La périphrase est « une expansion descriptive [...] mise à la place d'un mot ou d'un tour plus direct » (Bonhomme, 1998 : 43). Ce qui pourrait être rendu manifeste par un seul mot est dit au moyen d'une expression descriptive peu concrète, afin de ne pas évoquer clairement une réalité que l'on tient pour fâcheuse. Formelle, la siglaison en revanche joue sur l'économie linguistique pour « ne retenir que les initiales d'une locution ou d'une expression » (Bonhomme, 1998 : 24), ce qui contribue, encore davantage que la circonlocution, à opacifier le discours en renforçant son allure technique.

En ce qui concerne le corpus, on peut se demander quel est son rôle dans la description et l'explication linguistiques, s'il sert à valider ou non des définitions préalables, si on peut généraliser au-delà, voire ce qu'il représente au juste. Considérer que l'euphémisme remplace le tabou, comme on le fait d'habitude, relèverait de l'intuition, alors que le dépouillement d'un certain nombre de textes à partir de la recherche d'un type d'occurrence fait ressortir des pourcentages mesurés qui peuvent coïncider ou non avec cette intuition préalable. Il y a ainsi une « fréquence émique » basée sur les jugements intuitifs, et une « fréquence étique<sup>3</sup> » issue de la quantification, de la mesure (Loiseau, 2011: 65-66). En l'occurrence l'échantillon mesuré contredit à de nombreuses reprises ce que l'on croyait a priori être la norme générale et fait ainsi figure d'exception. En principe, on estime que l'euphémisme remplace le tabou pour le faire oublier, et que de ce fait même celui-ci doit être absent du discours. On préjuge

<sup>3</sup> Les concepts d'*émique* et d'*étique* sont des calques du couple anglais *emic* vs *etic* (comme dans l'opposition *phonemic* vs *phonetic*). Pour de plus amples renseignements, on peut consulter avec profit l'article d'Olivier de Sardan, « Émique » (1998 : 151-166).

alors son omission sans en compter effectivement les occurrences<sup>4</sup>. Or si l'on mesure le corpus, on peut avoir des données infirmant en partie l'hypothèse de départ. Par conséquent, la fréquence intuitive basée sur l'a priori exclut la coprésence du tabou et de l'euphémisme, tandis que la fréquence mesurée le cas échéant peut les combiner.

Si la répétition massive, la haute fréquence sont prises en considération, quoique la définition linguistique de l'euphémisme ne soit pas invalidée par la statistique, on devrait toutefois tempérer un peu l'idée que l'on se fait de l'usage exclusif des euphémismes dans le discours. En effet, ils fonctionnent aussi comme des variantes dénominatives cooccurrentes des expressions taboues, tant et si bien que leur fonction cryptique peut faire défaut. C'est en tout cas ce que l'on peut constater au regard de la plupart des exemples. L'usage majoritaire des deux occurrences dans des contextes proches permet tout au plus de nuancer l'idée de substitution pure, l'illusion d'une euphémie totale avec la disparition incontestable du tabou.

Il est à rappeler par ailleurs que même si dans la presse actuelle il y a une sorte de sur-représentation du binôme avortement et IVG, reste à savoir si d'autres couples d'expressions taboues et euphémiques auraient un comportement similaire dans le discours, et surtout à quels domaines ils appartiendraient. En irait-il de même s'il était question de sexe, de religion, de scatologie, etc. ? Rien n'est moins sûr, mais il faudrait le vérifier dans des textes.

À côté de la notion de corpus, celle de contexte s'avère primordiale pour saisir de manière effective les usages linguistiques :

« Un mot n'existe pas hors actualisation : un mot n'est jamais qu'une unité discursive active. Isoler un mot de son emploi, de son contexte, c'est le tirer vers une abstraction qui dénature, sinon le sens, du moins la vérité de sa motivation » (Bordas, 2008 : 11).

Selon Mayaffre (2005), un corpus peut être « l'observatoire d'une théorie a priori », ou bien « un observé dynamique qui permet d'élaborer des modèles a posteriori » ; autrement dit il est « un support » ou « un apport ». On peut certes penser que l'on a affaire à un apport du fait que l'inventaire invalide en partie l'intuition de départ étant donné les nombreuses occurrences d'avortement, interruption (volontaire) de grossesse et IVG dans des contextes linguistiques relativement proches. Pourtant, à y regarder de près, la tension dialectique entre « apport » et « support » pourrait ne pas se résoudre sans qu'il y ait de contradiction, puisque la définition de l'euphémisme n'est tout de même pas invalidée par les données, mais seulement nuancée en ce qui concerne la dissimulation, voire l'éviction du mot tabou.

Les fréquences répertoriées indiquent seulement la haute probabilité de la coexistence dans les discours de presse de certains tabous et euphémismes tout en jetant un éclairage sur leur fonctionnement syntagmatique. Elles ne mettent cependant pas en question l'existence même de l'euphémisme. De ce fait, le tabou et l'euphémisme en tant que tels seraient des phénomènes de langue, alors que leurs occurrences textuelles mesurables et quantifiables, quelle que soit la manière dont elles se manifestent, relèveraient de la parole, du discours.

Par ailleurs, on a tendance à dire actuellement que la pure fréquence n'est pas explicative, que la quantification des données n'invaliderait pas essentiellement les

---

<sup>4</sup> C'est ainsi que, sans le besoin de se soumettre à un ensemble dénombré, les locuteurs estiment par exemple que le verbe *être* est beaucoup plus fréquent dans les productions linguistiques que *danser* (Loiseau, 2011 : 65-66).

analyses qualitatives que l'on connaît<sup>5</sup> et qu'elle se limite de ce fait à être un passage de l'interprétation:

Il n'est donc pas certain que la relation du corpus aux catégories décrites soit différente dans le cas d'une description à base quantitative que dans le cas de toute description « qualitative » qui, à partir d'un corpus, énonce des régularités selon des modes d'abstraction qui ne doivent rien à la généralisation au sens statistique. De même, le moment de la généralisation (à un genre, ou à des faits de langue) dans l'utilisation de la méthode quantitative sur un corpus est peut-être un moment interprétatif plutôt qu'une généralisation au sens statistique. A contrario, même si un corpus est manifestement peu représentatif d'une norme, rien n'empêche d'en tirer des enseignements sur cette norme. (Loiseau, 2010 : 42)

En conséquence, les linguistes restent pour l'instant sceptiques en ce qui concerne les modèles statistiques et les grands corpus massifs. Les difficultés seraient nombreuses autour de leur compréhension et de leur utilisation dans la description, ce qui provoque encore un manque de consensus à leur égard (Mayaffre, 2005; Loiseau, 2010: 50; 2011 : 61).

## 2. Les cooccurrences textuelles sont-elles synonymiques ?

La cooccurrence de l'expression taboue et euphémique sur l'axe syntagmatique met à mal l'idée que le registre varie normalement selon la situation de parole, étant donné que le passage d'un registre à l'autre peut se faire aussi sans rupture manifeste dans un entourage linguistique proche. On devrait alors relativiser l'idée reçue que l'euphémisme bannit le tabou, car le corpus montre que les deux peuvent coexister et infirme en partie la généralisation de la théorie de la substitution dans l'absolu systématiquement alimentée dans la littérature sur l'euphémisme. Cette cooccurrence est à même de dévoiler le tabou sans autre forme de procès : les deux dénominations différentes du même référent se voient rapidement associées par l'intermédiaire d'une sorte de synonymie naturalisée qui rapproche les termes tout en assurant la variété et la clarté du discours.

Bien qu'ayant des connotations négatives, *avortement* est un mot standard qui appartient au registre courant ou médian. Mais il apparaît comme une expression forte par rapport à laquelle on peut situer d'autres usages. Ici l'écart se fait entre le mot courant qui désigne une réalité tabouée et la périphrase ou le sigle relevant de nomenclatures plus techniques. A priori les deux ne seraient pas interchangeable puisqu'ils n'apparaîtraient pas dans les mêmes contextes. Le dictionnaire dit d'ailleurs, comme on l'a vu, que *interruption volontaire de grossesse* est un synonyme d'*avortement*, mais pas l'inverse. *Interruption volontaire de grossesse* et *IVG* appartiennent au demeurant à un style euphémique et technique, ou encore administratif, rendant la dénomination un peu plus détournée et vague, alors qu'*avortement* est réservé à la communication pour ainsi dire sans façon, directe. En tant que mot tabou, il est premier vis-à-vis de l'euphémisme qui surgit comme trace de son refus.

La synonymie est une propriété linguistique paradoxalement revendiquée et vigoureusement contestée à la fois. Tous les travaux qui lui sont consacrés le soulignent : bien qu'elle renvoie à « une pratique intuitive largement reconnue »

---

<sup>5</sup> Willems conclut que « si les données de corpus constituent un enrichissement considérable du matériau linguistique et permettent d'ajouter des dimensions supplémentaires à l'analyse (telle la dimension statistique et co(n)textuelle), elles ne changent pas fondamentalement les questions posées, ni les méthodes : si l'objet est partiellement différent, les méthodes rejoignent celles de la linguistique descriptive » (2000 :155).



(Lehmann et Martin-Berthet, 1998: 54), la synonymie ne peut être que partielle, approximative car les distributions des unités du lexique sont différentes du fait qu'elles n'ont pas le même statut et ne sont pas réellement interchangeables ou réversibles. C'est pourquoi on parle plutôt de para-synonymie ou quasi-synonymie. Du reste, elle est un excellent moyen de soigner le style:

La synonymie se distingue des autres relations sémantiques par deux points : la forte dépendance par rapport au contexte et ses liens avec les contraintes d'ordre stylistique (l'utilisation des synonymes est recommandée pour éviter l'abus de répétitions). (Lehmann et Martin-Berthet, 1998 : 58)

On l'a vu, les euphémismes peuvent apparaître non seulement dans les dictionnaires marqués comme des synonymes des termes tabous en raison de leur relation sémantique –IVG en est bien la preuve-, mais encore dans les travaux scientifiques tant sur la synonymie que sur la rhétorique (Yumin, 1986 : 220 ; Molinié, 1991: 18 ; Casas Gómez, 1995 : 34 ; Niklas-Salminen, 1997: 113 ; Lehmann et Martin-Berthet, 1998: 55 ; Paissa, 2009 :75).

Une unité lexicale est associée de manière stable à un segment de réalité, non qu'elle soit monolithique mais elle jouit d'une prééminence face à d'autres moyens de la désigner comme la synonymie. Le locuteur se représente un référent à travers le choix d'un signe qui puisse le désigner. Et s'il choisit la désignation la plus directe, il utilise ce qu'on appelle le vocable « orthonyme »<sup>6</sup>. Aussi le mot tabou *avortement* serait-il premier, bénéficiant de la dénomination habituelle vis-à-vis de son substitut euphémique *interruption (volontaire) de grossesse* ou *IVG*.

Dans son étude de la synonymie à travers les registres, Petit se fait l'écho de cette « perception hiérarchisante du lexique » car le mot familier comparé, par exemple, au standard est relégué au rang « d'annexe dispensable » et sa valeur dénominative s'avère en quelque sorte incomplète : cette incomplétude le fait alors dénommer « par délégation » (2005 : 99-101). L'auteur constate ainsi qu'il y a une dénomination principale ou « unité-pivot », attachée au mot habituel, et une autre secondaire ou « satellite » correspondant au synonyme (2005: 103). De ce fait, dire par exemple *Bagnole est un synonyme de voiture* est parfaitement admissible, par opposition à ? *Voiture est un synonyme de bagnole*, qui n'est pas très acceptable pour la simple raison que *voiture* et *bagnole* n'ont pas le même statut lexical. En effet, les deux dénominations sont fonctionnellement différentes car le standard est le registre non marqué face à l'autre dénomination qui est familière. Le nom standard est l'étalon, la représentation prototypique de la catégorie référentielle, ce qui apparaît encore dans les définitions comme *La voiture est un véhicule*, qui passe parfaitement, par opposition à ? *La bagnole est un véhicule* qui serait plus difficilement admissible.

Ainsi, si on applique le même précepte à la relation entre le tabou et l'euphémisme, *avortement*, ayant les synonymes euphémiques *interruption (volontaire) de grossesse* et *IVG*, est le pôle de référence qui explique ceux-ci, « le mot le plus purement notionnel » (Cressot et James, 1991: 57). Il est certes plus difficilement acceptable de dire *L'avortement est une IVG* que *L'IVG est un avortement*, ou encore *Avortement signifie IVG* que *IVG signifie avortement*. L'euphémisme s'explique alors par rapport à la forme de référence, le mot habituel s'imposant le plus spontanément à l'esprit hors contexte en raison de sa saillance supérieure.

Cela étant, d'après les textes scrutés une sorte de paradigme se forme entre les deux occurrences, la désignation euphémique pouvant commuter bien des fois avec le mot considéré comme tabou. En effet, dans les productions discursives de la presse

---

<sup>6</sup>« Pour tous les référents usuels d'une culture, la langue dispose d'une appellation qui vient immédiatement à l'esprit de la communauté. Cette dénomination immédiate sera dite l'*orthonyme* » (Pottier, 1987 : 45).

d'information certains domaines a priori tabous seraient finalement assez labiles car l'euphémisme n'a plus le but de cacher une quelconque réalité pénible. Les deux formulations semblent commuter comme de véritables synonymes, privilégiant ainsi la désignation<sup>7</sup>, la non-répétition en dépit du sémantisme<sup>8</sup>. Parcourant les textes on voit bien que les deux formulations sont en principe interchangeables, d'autant plus qu'elles sont utilisées par le même locuteur comme dans les exemples suivants, en l'occurrence le journaliste dans (7) et (8), et tant le journaliste que le locuteur dont le discours est rapporté dans (9):

(7) Un site internet vient d'être créé pour informer sur la pratique de l'*IVG* et accompagner les patientes. Chaque année, près de 220 000 *interruptions volontaires de grossesse (IVG)* sont pratiquées dans notre pays ; 40 % des Françaises y ont recours au moins une fois dans leur vie. Or, selon une récente enquête OpinionWay, 1 femme sur 2 juge insuffisante l'information sur la pratique et la prise en charge de l'*avortement*. (L'Express, 4.5.2012)

(8) L'accès à l'*IVG*, que Hollande veut faciliter, est aujourd'hui compliqué. C'était une promesse de François Hollande: faciliter l'accès à l'*interruption volontaire de grossesse (IVG)*. Pour les professionnels, il y a urgence: depuis dix ans, l'acte est dévalorisé, de nombreux centres ont fermé et les femmes ne sont pas toujours bien accueillies. Trente-sept ans après la loi Veil de janvier 1975 légalisant l'*avortement*, son accès reste compliqué. Si "la prise en charge de l'*IVG* a marqué des progrès réels" depuis la loi de 2001 -qui a notamment porté son délai légal de dix à douze semaines- les avancées "demeurent fragiles", soulignait en 2010 un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) "L'*IVG* est le parent pauvre" des actes médicaux, estime en effet Marie-Pierre Martinet, la secrétaire nationale du planning familial. "Ce n'est pas l'*IVG* en tant que tel qui est remis en cause, mais son accès", confirme-t-elle. (Le Point, 15.6.2012)

(9) Le Pen: "La victime des abus de l'*IVG*, c'est la femme". La candidate du FN était l'invitée, ce vendredi soir, du Grand Journal de Canal+. Sur le plateau de l'émission, rénovée pour la présidentielle, Marine Le Pen a défendu ses propos sur l'*avortement*. Marine Le Pen était l'invitée, ce vendredi soir, du Grand Journal de Canal+. L'émission animée par Michel Denisot inaugurait, avec la candidate du Front national, sa nouvelle formule pour la campagne électorale. En pleine polémique après ses propositions de dérembourser l'*IVG* dite "de confort", Marine Le Pen a confirmé son intention. La candidate a été invitée à réagir après la diffusion, en plateau, d'un extrait de discours du candidat du Parti socialiste qui propose, lui, de rembourser intégralement les *IVG*. [...] "François Hollande oublie une chose: de moins en moins de médecins acceptent de faire des *IVG* en raison des abus constatés, rétorque Marine Le Pen. Qui est la victime de ces abus? La femme." "L'*avortement* est toujours un drame, ajoute-t-elle. Il est présenté trop souvent comme une solution sans conséquence, alors que c'est un traumatisme." (L'Express, 9.3.2012)

L'interchangeabilité opère à peu près partout sans aucune difficulté. Elle est de surcroît renforcée par la capacité de variabilité de collocations comme *pro-avortement* et *pro-IVG* dans l'exemple (10), qui sont le fait d'un seul

<sup>7</sup>Casas Gómez souligne le fait que la synonymie discursive entre tabou et euphémisme est onomasiologique, désignative (1993 : 82, 1995 : 35).

<sup>8</sup> Étant interchangeables, l'euphémisme déjà lexicalisé *IVG* fonctionne certes comme un synonyme d'*avortement*, mais les deux phénomènes auraient des motivations linguistiques différentes : « Alors que le synonyme puisse dans le consensus linguistique qui préside à l'établissement et aux mouvements généraux du lexique, l'euphémisme s'appuie sur un consensus de nature foncièrement extralinguistique, qui se fonde sur l'axiologie, voire l'idéologie dominante d'une communauté de locuteurs » (Paissa, 2009 : 75).

locuteur. Il en est de même en ce qui concerne *droit à l'avortement* et *droit à l'IVG* dans (11) :

(10) Pro et anti-avortement manifestent à Bordeaux Partisans et adversaires de *l'avortement* ont défilé en nombre samedi à Bordeaux sous haute surveillance policière afin d'éviter tout contact entre les deux camps. Les associations et les partis politiques de gauche se sont réunis à la mi-journée à l'appel du Collectif bordelais pour les droits des femmes afin de défendre *l'interruption volontaire de grossesse (IVG)*, alors que quelques centaines de mètres plus loin, sur la place des Quinconces, l'association "Oui à la vie" commençait à regrouper ses troupes. Derrière la banderole "*Avortement, contraception, un droit, mon choix, notre liberté*", les 600 à 700 pro-*IVG* ont défilé dans une direction opposée à celle de leurs adversaires. (Le Point, 24.3.2012)

(11) À Paris, plusieurs milliers de personnes défilent pour le droit à l'*IVG* Plusieurs milliers de personnes ont défilé, estimant que cet acquis se trouve menacé par la loi Bachelot, qui aurait pour conséquence la fermeture d'hôpitaux de proximité. Plusieurs milliers de personnes ont défilé samedi 6 novembre sous la pluie à Paris pour défendre le droit à *l'avortement* et les services de l'hôpital public, à l'appel du Planning familial, de l'ANCIC (Association nationale des centres d'*interruption de grossesse* et de contraception) et de la CADAC (Coordination des associations pour le droit à *l'avortement* et à la contraception). Les organisateurs dénonçaient notamment les fermetures liées à la loi Bachelot. La manifestation, partie de la place d'Italie, a rejoint à la Bastille le défilé contre la réforme des retraites. Une brève échauffourée a opposé des manifestants à une quinzaine de jeunes gens venus au devant du cortège en scandant des slogans anti-*avortement*, provoquant l'intervention des forces de police. La députée communiste de Seine-Saint-Denis, Marie-George Buffet, présente dans le cortège, a estimé que "le droit à *l'avortement* est remis en cause par le manque de moyens dans l'hôpital public". A ses côtés, Josée Pepa, membre du collectif *IVG* de l'hôpital Tenon (XXe), a déploré "la fermeture de la maternité en 2009 dans cet hôpital implanté dans un arrondissement où vivent 200.000 personnes". [...]. (Le Nouvel Observateur, 6.11.2010)

On trouve encore une collocation dans le duo *IVG de confort* et *avortement de confort*, ce qui est bien la preuve que l'euphémisme s'est intégré au point que le passage dans les contraintes du système s'opère également en sens inverse à l'habituel, c'est-à-dire de l'euphémisme vers tabou :

(12) *IVG de confort* : "J'ai été instrumentalisé par le FN" Le Front National a proposé le déremboursement de *l'avortement* en s'appuyant notamment sur une interview du Dr Grégoire Moutel en 2009, responsable du laboratoire d'éthique médicale de l'université Paris-Descartes. Ce dernier explique comment ses propos ont été déformés à son insu. Marine Le Pen et son compagnon Louis Aliot ont relancé la polémique sur *l'avortement* en s'appuyant notamment sur une interview de vous dans le Figaro dans laquelle vous parlez d'"*IVG de confort*". Soutenez-vous le point de vue défendu par la candidate frontiste? Absolument pas! Le [Front national a manipulé mes propos](#) pour défendre ses idées et justifier le déremboursement de l'*IVG*. Louis Aliot m'a même élevé au rang de "professeur" pour asseoir ses arguments. Je prône exactement l'inverse: pour moi, une telle mesure relancerait les filières clandestines avec des conséquences dramatiques au niveau sanitaire et financier. Je milite en faveur de l'*IVG* et d'un meilleur accès des femmes à la contraception. [...]. Pourquoi alors avoir utilisé le terme "*IVG de confort*"? Tout d'abord je tiens à préciser que ce n'est pas moi qui ai inventé ce terme. L'"*IVG de confort*" est issue de la littérature médicale anglo-saxonne. J'en ai effectivement parlé dans cette interview au Figaro mais mes propos ont été sortis de leur contexte et mal retranscrits.

Je n'imaginai pas que mes propos pourraient être déformés pour faire la comm' du Front National. L'article a été fait en 2009, au moment des propositions de loi pour faciliter l'accès à l'IVG. J'expliquais que dans des cas extrêmement rares, les professionnels se trouvaient face à des cas de conscience. Par exemple, depuis l'allongement de 12 à 14 semaines de la durée légale de l'IVG, les gynécologues pouvaient voir lors de l'échographie du troisième mois un membre malformé. Cela ne rentre pas dans les critères d'*interruption médicale de grossesse*, mais certains parents, grâce à l'allongement du délai, faisaient le choix d'avorter. C'est cela que j'ai appelé "*avortement de confort*". Mais il n'y a pas plus de 15 cas par an alors que dans l'article du Figaro, on fait passer mes propos pour une généralité. (L'Express, 9.3.2012)

Tout identique que soit le référent, la parasyonymie doit être fondée sur un rapport sémantique entre les deux unités, autrement dit celles-ci doivent posséder plusieurs sèmes en commun et être interchangeable dans un grand nombre de contextes.

### 3. La variation stylistique

Un texte n'est pas une simple juxtaposition de phrases, mais une unité complexe relevant de lois d'organisation. Sa cohésion mobilise la reprise d'éléments récurrents nécessaires à l'information afin que se constitue un fil conducteur du discours. Les reprises sont contrecarrées par la progression permettant la marche en avant du texte et ayant pour but communicatif de fournir des informations nouvelles au lecteur (Calas, 2011: 26). Concept englobant, le style est difficile à préciser, car toute activité communicative peut déjà être définie à son égard, ainsi que tout choix conscient ou non<sup>9</sup> :

La notion traditionnelle de style présuppose celle de synonymie. Pour qu'il y ait style, il faut qu'il existe plusieurs façons de dire la même chose [...]. Il y a des façons différentes de dire à peu près la même chose. (Compagnon, 1997 : 11-12)

À cette nuance de l'approximation contribuent énormément les synonymes, qui assurent la continuité sous l'apparence du changement. La variété lexicale fait du reste partie des recommandations stylistiques dans les ouvrages consacrés à sa didactique tel celui de Kokelberg :

Quand, dans un texte, certains concepts ou certaines idées doivent réapparaître (par exemple pour assurer l'unité ou la charpente dudit texte), il est souvent préférable de les proposer en des formes synonymiques, lesquelles :  
- assument parfaitement leur fonction de *rappel sémantique* ;  
- épargnent au lecteur la désagréable *lassitude* qu'engendrerait soit la reprise des mêmes mots, soit la cascade des pronoms substitués. (1993 : 42)

L'idée que le rappel sémantique doit épargner les lourdeurs et rendre l'expression efficace et variée s'inscrit bien dans la visée informative du discours journalistique. On dit que celui-ci fuit le style puisqu'il cherche à communiquer de manière simple et nette au moyen d'un lexique plutôt courant. De plus, quand on approfondit un sujet on a davantage besoin d'expressions équivalentes afin d'éviter les répétitions<sup>10</sup>, tandis que s'il est seulement effleuré le problème ne se pose pas car la nomenclature convoquée est

---

<sup>9</sup> Et cela sans qu'aucun terme ne soit meilleur que l'autre. C'est l'esprit des *Exercices de style* de Raymond Queneau (Paris, Gallimard, 1947), où il raconte une très brève histoire de façon différente quatre-vingt-dix-neuf fois.

<sup>10</sup> Caractéristique qui a déjà été notée par Ullmann : « La richesse et la distribution des ressources synonymiques sont caractéristiques pour chaque langue. Elles sont des indices des intérêts et des préoccupations qui agitent l'esprit des usagers. Plus on s'intéresse à un sujet, plus on sera amené à en parler, ce qui nécessitera une riche variété de synonymes pour nuancer la pensée et pour rehausser l'expressivité » (1959 : 188).

davantage restreinte. Par ailleurs, l'usage synonymique du tabou et de l'euphémisme dans le même texte est tant le fait d'un seul locuteur que de plusieurs. Les exemples en témoignent. Le journaliste peut certes marquer une distance entre ses propos à lui, en utilisant seulement l'euphémisme, et ceux d'autrui. Mais il peut se servir lui aussi des deux expressions. En ce qui concerne le locuteur dont le discours est rapporté dans le texte, il peut également faire mention ou non du tabou et de l'euphémisme.

Bref, le style dépend des jugements de convenance et doit être décrit en termes de choix appliqués au discours qui sont rendus visibles dans la linéarité de la dimension syntagmatique.

## Conclusion

Le choix entre plusieurs façons de désigner la même réalité est bien réel pour les usagers de la langue, qu'il y ait un rapport sémantique entre elles ou non. Et c'est cet écart entre les signes qui permet leur utilisation stylistique.

La cooccurrence du tabou et de l'euphémisme dans un entourage syntaxique relativement proche vient subvertir le rôle habituel de ce dernier car il ne sert plus à parer aux divers inconvénients liés à l'emploi du mot propre, de la désignation spontanée. À notre avis on n'a pas suffisamment insisté sur le fait qu'ils peuvent apparaître aussi tout simplement comme des variantes stylistiques. On pourrait alors se poser la question si le contexte peut détruire la figure de l'euphémisme. Et la réponse semble affirmative car l'expression forte et l'expression faible correspondent plutôt à des stratégies d'évitement de la répétition formelle et non pas d'un quelconque sémantisme négatif qui est masqué ici mais éclot là.

Bonhomme, M. (1998). *Les Figures de style*. Paris : Seuil.

Bordas, E. (2008). *Style. Un mot et des discours*. Paris : Kimé.

Calas, F. (2011). *Leçons de stylistique*. Paris : A. Colin.

Carrillo Guerrero, L. (2005). Marco comunicativo del estilo en el uso de la lengua. *Ámbitos*, 14. En ligne : <http://www.redalyc.org/articulo.oa?id=16801408>

Casas Gómez, M. (1993). Consideraciones sobre la variación diafásica. *Pramalingüística*, 1, 99-123.

Casas Gómez, M. (1995). Sinonimia y eufemismo. *Quaderni di semantica*, 16/1, 17-46.

Combettes, B. (2002). Analyse linguistique des textes et stylistique. *Langue française*, 135, 95-113.

Compagnon, A. (1997). Chassez le style par la porte, il rentrera par la fenêtre. *Littérature*, 105, 5-13.

Cressot, M. et James, L. (1991). *Le Style et ses techniques*. Paris : PUF, 1e éd. 1947.

Gaudin, F. et Guespin, L. (2000). *Initiation à la lexicologie française. De la néologie aux dictionnaires*. Bruxelles : Duculot.

Kokelberg, J. (1993). *Les Techniques du style : vocabulaire, figures de rhétorique, syntaxe, rythme*. Paris : Nathan.

Lehmann, A. et Martin-Berthet, F. (1998). *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*. Paris : Dunod.

Loiseau, S. (2010). Les paradoxes de la fréquence. *Energeia*, 2, 20-55.

Loiseau, S. (2011). Les faits statistiques comme objectivation ou comme interprétation : statistiques et modèles basés sur l'usage. *Travaux de linguistique*, 62, 59-78.

López Díaz, M. (2012). Dire pour masquer ou la stratégie de l'euphémisme publicitaire. *Études pragmatique-discursives sur l'euphémisme*, M. Bonhomme, M. de la Torre et A. Horak (éds). Frankfurt : Peter Lang, 193-208.

López Díaz, M. (2013). Quand dire, c'est édulcorer et occulter: l'euphémisme dans l'information médiatique. *Journal of French Language Studies*, 23, 377-399. En ligne : [http://journals.cambridge.org/repo\\_A90cEKhO](http://journals.cambridge.org/repo_A90cEKhO)

López Díaz, M. (2014). L'euphémisme, la langue de bois et le politiquement correct : changements linguistiques et stratégies énonciatives. *L'Information grammaticale*, sous presse.

Masseron, C. (2009). Les paradoxes de la synonymie. *Pratiques*, 141/142, 3-8.

Mayaffre, D. (2005). Rôle et place des corpus en linguistique : réflexions introductives. *Texto!*, 10/4. En ligne: [http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Mayaffre\\_Corpus.html](http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Mayaffre_Corpus.html)

Mayaffre, D. (2008). De l'occurrence à l'isotopie. Les co-occurrences en lexicométrie. *Syntaxe et Sémantique*, 9, 53-72.

Molinié, G. (1986). *Éléments de stylistique française*. Paris : PUF.

Molinié, G. (1992). *Dictionnaire de rhétorique*. Paris : Librairie générale française.

Morier, H. (1981). *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*. Paris : PUF, 1<sup>e</sup> éd. 1961.

Mortureux, M. F. (1993). Paradigmes désignationnels. *Semen*, 8. En ligne: <http://semen.revues.org/4132>

Niklas-Salminen, A. (1997). *La Lexicologie*. Paris : A. Colin.

Olivier de Sardan, J. P. (1998). Émique. *L'Homme*, 147, 151-166.

Paissa, P. (2009). Parasynonymes et euphémismes : une zone d'intersection possible. *Cahiers de l'association internationale des études françaises*, 61, 71-86.

Petit, G. (2005). Synonymie et dénomination. *Linx*, 52, 97-112.

Pottier, B. (1987). *Théorie et analyse linguistique*. Paris : Hachette.

Ullmann, S. (1959). *Précis de sémantique française*. Berne : A. Francke, 1<sup>e</sup> éd. 1952.

Yumin, Ch. (1986). An attempt at analysing linguistic style. *Corpus Linguistic II. New Studies in the Analysis and Exploitation of Computer Corpora*, J. Aarts and W. Meijs (ed.). Amsterdam : Rodopi, 219-227.

Willems, D. (2000). Introduction : Objet d'étude, théorie et données, sur la place des corpus dans la recherche en linguistique contemporaine. *Corpus. Méthodologie et applications linguistiques*, M. Bilger (éd.). Paris : Champion, Perpignan : Presses universitaires, 149-155.